



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 14 novembre 2015

Attentats à Paris

Mesures de vigilance renforcées dans l'Hérault

Après avoir, dès cette nuit, donné des consignes de vigilance renforcée, le préfet de région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, a réuni ce matin l'état major de sécurité, en présence du procureur général près de la Cour d'appel de Montpellier, ainsi que des procureurs de la République de Montpellier et de Béziers.

Les dispositions suivantes ont été prises, d'application immédiate sur l'ensemble du territoire de l'Hérault :

- mobilisation renforcée des policiers et gendarmes, ainsi que des militaires patrouillant dans le cadre du plan Vigipirate, avec une attention spéciale portée aux lieux de culte et les points sensibles du département ;
- maintien des manifestations publiques (rencontres sportives, fêtes votives etc.) avec une vigilance particulière demandée aux organisateurs. En cas de doute, les maires sont invités à se rapprocher de leurs correspondants Police ou Gendarmerie habituels ;
- consignes données aux centres commerciaux ou établissements recevant du public (cinémas, théâtres, cafés, restaurants, établissements de nuit etc.) de renforcer leurs mesures de sécurité habituelles ;
- autorisation donnée aux policiers et gendarmes de procéder en opportunité à des contrôles d'identité ainsi qu'à des fouilles de véhicules.

Dans les heures graves que traverse notre pays, si nous ne devons pas céder à la peur ni modifier notre vie quotidienne, la vigilance et la compréhension de chacun sont requises.

Contact presse :

SRCI Préfecture : 04 67 61 61 25 pref-communication@herault.gouv.fr

[facebook.com/prefet34LR](https://www.facebook.com/prefet34LR) twitter.com/Prefet34LR